

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 22 décembre 2015

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 14, 15 et 16 décembre 2015**

**2015 V 406** Vœu relatif à l'aménagement de la place de Fontenoy et à l'organisation par l'UNESCO de visites des scolaires de l'arrondissement.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le vœu relatif à la place de Fontenoy adopté par le Conseil de Paris en sa séance du 20 mars 2012 ;

Vu le vœu relatif à la place de Fontenoy adopté par le Conseil du 7<sup>ème</sup> arrondissement en sa séance du 18 mars 2013 ;

Considérant le travail de réflexion effectué par le Conseil de Quartier École Militaire ;

Considérant le projet de délibération du Conseil d'arrondissement visant à attribuer à l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'UNESCO, une nouvelle dénomination de la place de Fontenoy qui devient place de Fontenoy-UNESCO ;

Considérant que le conseil consultatif de quartier (CCQ) École Militaire réuni le 25 novembre 2015 a émis le vœu que la relation entre cette organisation des Nations-Unies et la Ville de Paris ainsi que l'arrondissement puisse à cette occasion être renforcée ;

Sur proposition de M. Thierry HODENT et des élus du Groupe les Républicains,

Émet le vœu que :

A l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'UNESCO et de la nouvelle dénomination de la place de Fontenoy :

- la Ville de Paris s'engage à étudier la possibilité de procéder à un aménagement d'ensemble de la place en lien avec l'UNESCO et en concertation avec les habitants, les associations et les élus du 7<sup>ème</sup> arrondissement,
- des visites de l'organisation, de ses expositions artistiques et des jardins soient organisées périodiquement au bénéfice des habitants et des élèves des écoles de l'arrondissement.